



MAITRE PATRICK ARMENGAU – COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE
2 RUE MERE TERESA - 84 000 AVIGNON
TEL 04.90.86.35.35. FAX. 04.90.86.67.61.
www.avignon-encheres.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU 20/05/2019 A 09h00

Exposition à 08h45

Le commissaire-preneur se réserve le droit de réunir les lots (faculté de réunion).

Liste susceptible d'être modifiée jusqu'au moment de la vente

N° lot	Désignation
1	scie à rubans ULTRATR 240, année 2000, n°1300595<LF>bimétal avec guides à rouleaux fixe 3mL et 6 guides à rouleaux en fer
2	chutes de fer et aluminium + poste à souder TOPFLEX 315 + ponçeuse à bandes SDE hors ligne
3	étau en fer + enclume en fer sur bois + table en fer à 2 niveaux + transpalette en fer vieux modèle + 4 tréteaux en fer
4	meuleuse METABO + scie circulaire X-KRAFT + meuleuse BOSCH GWS 1400 + touret électrique + scie sauteuse BOSCH PST 650 + chevilles et vis dans coffret BOSCH + lot de batteries sans fils
5	2 chalumeaux oxy acétylène
6	ponçeuse à colonne SIDAMO, modèle 30 FC
7	poste à souder LINCOLN ELECTRIC et bobine LN 442
8	touret à meuler MAPE + coupe feu manuel + lot de serres joints + échelle aluminium
9	ampli PEAVEY KB/A60 + frigo top SMA + réfrigérateur FAVRE + poste radio GRUNDIG

Extrait des Conditions Générales de Vente

- La vente est faite au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, à charge à l'adjudicataire de payer les frais légaux en sus du montant de leur adjudication.

- Les biens sont vendus sans garantie et en l'état. Les renseignements et indications fournis, les mentions figurant sur la liste, sont donnés à titre indicatif, sans garantie et n'engagent en rien le commissaire-preneur.

Une exposition préalable permettant aux adjudicataires de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admise aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La vente est faite sans aucune espèce de garantie, sans recours possible contre qui que ce soit.

- Dans le cadre de nos ventes de matériel, nous ne prenons pas les ordres d'achat, ni les demandes d'appel. Il faut venir sur place à la vente.

- Les biens sont vendus par ordre de numéro de 1 à 22 (suivant liste). La vente commence par le numéro 1. Les numéros d'ordre de passage pourront être modifiés sans préavis.

Le Commissaire-Preneur se réserve le droit d'organiser le déroulement de la vente et des enchères, de modifier le cours de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir (faculté de réunion) ou de séparer des lots.

- Si vous êtes désignés acquéreur d'un bien, il vous sera demandé une pièce d'identité et une caution.

Le règlement s'effectuera au comptant par Cartes Bancaires ou virement bancaire (La simple vérification téléphonique auprès de la banque ne suffisant en aucun cas).

Frais de vente en sus : 14.40 % TTC et 18% TTC (lots précédés d'un astérisque)

Dans le cas d'un virement bancaire il vous sera remis une RIB avec le montant à virer. Un acompte de 20% minimum du montant total à régler, sera à nous payer par Cartes Bancaires le jour de la vente. Dès que le montant viré apparaîtra sur notre compte vous serez averti téléphoniquement (merci de penser à laisser votre numéro de téléphone).

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

- Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur.

Exposition : au moment de la vente.